

Un champ de maïs coupé, une ruelle pavée. Non, vous n'êtes pas en pleine campagne mais au croisement de la chaussée de Saint Job et de la rue du Château d'eau, à Uccle. Ce véritable petit coin de paradis risque pourtant de disparaître. La société Evillas souhaite y construire huit immeubles d'une dizaine de mètres de haut ainsi que 46 emplacements de parking en sous-sol et 10 places à l'air libre. Au total, 34 unités de logements sont prévues. Mais certains habitants ne voient pas le projet d'un très bon œil. Depuis 15 ans, ils se battent pour préserver la dernière parcelle agricole de la commune.

“En 2013, un projet de lotir avait déjà été soumis à l'enquête publique mais grâce à notre mobilisation, la commune avait rendu un avis défavorable et même introduit un recours au Conseil d'État contre la Région qui avait quand même délivré le permis. Finalement, la société avait abandonné”, raconte Georges Michel, riverain et membre du comité de quartier Calevoet-Bourdon.

Mais pour les habitants, la victoire fut de courte durée puisque, deux ans plus tard, le promoteur est revenu à la charge avec une nouvelle demande de permis. Or, d'après eux, les différences entre les deux projets sont minimes. “Nous ne voulons pas de grands immeubles qui vont briser l'harmonie du quartier”, clament les riverains dont la pétition a récolté plus de 700 signatures.

Avec la réalisation de ces logements, ils craignent de devoir faire face à davantage d'embarras de circulation mais aussi à des risques d'inondation. “Le champ est en pente et absorbe de grandes quantités d'eau, que va-t-il se passer quand tout va être bétonné ?”, s'interrogent-ils.

Sur ce dossier, Marc Cools (MR), échevin du Logement et de l'Urbanisme d'Uccle se montre prudent. “Il s'agit d'un terrain à bâtir et on ne peut pas refuser toute construction éternellement. Lors de la réunion de concertation avec les habitants, nous verrons si les changements apportés au projet sont satisfaisants ou non”, déclare-t-il pragmatiquement. La réunion aura lieu le 7 septembre prochain.

A. H.

Les riverains vont tenter de sauver le dernier champ de la commune lors de la réunion de concertation, prévue le 7 septembre. A.H.